

# A.D.A. Blois

Le club de tir de l'A.D.A. Blois est heureux de vous inviter à son 1<sup>er</sup> Marathon de tir qui se déroulera au stand 4 rue du Plessis 41000 Blois  
**le samedi 10 Mars et le dimanche 11 Mars 2018**

Il consiste à réaliser un tir continu de 4 matchs de 40 plombs en 4 heures.

Cette nouvelle forme de challenge en tir continu, impose de faire véritablement intervenir la notion d'endurance pour les tireurs compétiteurs.

**Disciplines** : Carabine 10 mètres / Pistolet 10 mètres.

**Catégories** : Minimes, Cadets, Juniors, Dames, Seniors.

**Horaires** : le samedi 9 heures et 14 heures début de match

Le dimanche : 8 heures et 12h30 début de match

En cas de forte demande possibilité d'ajouter une série le samedi à 19 heures

Un palmarès carabine et un pistolet sera établi indépendamment des catégories :

Meilleure score sur 1600 points possible

Meilleure série

1 coupe surprise

Résultats et remise des récompenses le dimanche à 17 heures suivi du pot de l'amitié.

Inscription obligatoire des tireurs **avant le 4 Mars 2018**, l'engagement par tireur est fixé à 20 euros.

Une restauration rapide payante est proposée au stand. Il est possible d'amener son casse croute.

## Règlement de cette compétition amicale

La société de Tir de l'A.D.A.Blois organise les 10 et 11 Mars 2018 son 1<sup>er</sup> Marathon de Tir ouvert à tous les licenciés de Minimes à Seniors, le challenge se déroule au stand 4 rue du Plessis 41000 Blois, grand parking assuré

Les tireurs doivent s'inscrire avant le 4 mars 2018 indiquer la catégorie (carabine ou pistolet) et l'heure de début du match. Un maximum de 11 compétiteurs simultanés peut être pris en compte par horaire indiqué. Les inscriptions sont prises dans l'ordre chronologique d'arrivée des courriers postaux ou électroniques et validées par le règlement de l'engagement.

Le challenge consiste à réaliser un tir continu de **4X 40 plombs en 4 heures**. Cibles papier numérotées, 1 plomb par cible pour la carabine et 2 plombs par cible pour le pistolet. Au début de leur Marathon les tireurs possèdent 4 séries de cibles plus les cartons d'essai. Le tireur doit remettre à l'arbitre ses cartons à la fin de chaque match. Il est obligatoire d'utiliser un drapeau de sécurité adapté à son arme. Le chargeur 5 plombs est interdit l'installation peut se faire 15 minutes avant l'heure de tir.

Le remplissage des bouteilles d'air ou de CO 2 est fait par un responsable accrédité du club Le tireur peut venir lui-même ou demander à un tiers de le faire ; l'utilisation de plusieurs bouteilles est autorisée. Le tireur gère librement ses temps de tir et de repos.

Le comptage des points se fait à l'unité. Pour l'établissement du palmarès, 2 classements sont réalisés, indépendamment de toute considération de catégorie.

Classement en points on considère la somme des points réalisés sur le Marathon  
Classement en séries

Nom et Prénom	adresse mail	Club	Carabine Pistolet	Heure début

Ci-joint règlement.....X 20.00 € =.....

Renseignement : 06 77 16 28 02      06 87 54 66 64

AUBAULT, Jean-Michel [adablois.tir@wanadoo.fr](mailto:adablois.tir@wanadoo.fr)

A D A section Tir  
4 rue du Plessis  
41000 Blois